



ARRETE N° 2025-601

LISTE D'APTITUDE 2025

POUR L'ACCES AU GRADE D'AGENT DE MAITRISE TERRITORIAL
PAR VOIE DE PROMOTION INTERNE

Le Maire de Caen,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux,

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires,

Vu l'arrêté n°2021-815 portant détermination des lignes directrices de gestion RH en matière de promotion et de valorisation des parcours pris par la ville de Caen,

ARRETE

Article 1 : La liste d'aptitude 2025 pour l'accès au grade d'agent de maîtrise territoriale par voie de promotion interne, est arrêtée, à compter du 1^{er} mai 2025, par ordre alphabétique, comme suit :

Au choix :

ELOI	Mylène	DIRECTION DE L'EDUCATION
HONVOH	Yeyinou	DIRECTION DE L'EDUCATION
JEANNETTE	Anne-Sophie	DIRECTION DE L'EDUCATION
QUEMAR	Julien	DIRECTION DE L'EDUCATION

Article 2 : Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera adressée à monsieur le Préfet du Calvados.

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Caen ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait à Caen, le 24 mars 2025,

Pour le Maire et par délégation,
La Maire-Adjointe

Nathalie BOURHIS



ARRETE N° 2025-603

LISTE D'APTITUDE 2025

**POUR L'ACCES AU GRADE D'ATTACHE TERRITORIAL
PAR VOIE DE PROMOTION INTERNE**

Le Maire de Caen,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°87-1099 du 30 décembre 1987 portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux,

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires,

Vu l'arrêté n°2021-815 portant détermination des lignes directrices de gestion RH en matière de promotion et de valorisation des parcours pris par la ville de Caen,

ARRETE

Article 1 : La liste d'aptitude 2025 pour l'accès au grade d'attaché territorial par voie de promotion interne, est arrêtée, à compter du 1^{er} mai 2025, par ordre alphabétique, comme suit :

Au titre du choix :

BESNIER	Fabienne	CABINET
FREROT	Valentin	CULTURE

Article 2 : Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera adressée à monsieur le Préfet du Calvados.

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Caen ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait à Caen, le 24 mars 2025,

Pour le Maire et par délégation,
La Maire-Adjointe

Nathalie BOURHIS



ARRETE N° 2025-604

LISTE D'APTITUDE 2025

**POUR L'ACCES AU GRADE DE REDACTEUR TERRITORIAL
PAR VOIE DE PROMOTION INTERNE**

Le Maire de Caen,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires,

Vu l'arrêté n°2021-815 portant détermination des lignes directrices de gestion RH en matière de promotion et de valorisation des parcours pris par la ville de Caen,

ARRETE

Article 1 : La liste d'aptitude 2025 pour l'accès au grade de rédacteur territorial par voie de promotion interne, est arrêtée, à compter du 1^{er} mai 2025, par ordre alphabétique, comme suit :

Au titre du choix :

DUBOS	Réjane	DIRECTION DE L'EDUCATION
-------	--------	--------------------------

Article 2 : Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera adressée à monsieur le Préfet du Calvados.

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Caen ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait à Caen, le 24 mars 2025,

Pour le Maire et par délégation,
La Maire-Adjointe

Nathalie BOURHIS



ARRETE N° 2025-602

LISTE D'APTITUDE 2025

POUR L'ACCES AU GRADE DE TECHNICIEN TERRITORIAL
PAR VOIE DE PROMOTION INTERNE

Le Maire de Caen,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires,

Vu l'arrêté n°2021-815 portant détermination des lignes directrices de gestion RH en matière de promotion et de valorisation des parcours pris par la ville de Caen,

ARRETE

Article 1 : La liste d'aptitude 2025 pour l'accès au grade de technicien territorial par voie de promotion interne, est arrêtée, à compter du 1^{er} mai 2025, par ordre alphabétique, comme suit :

Au titre du choix :

PEAU DIT TAILLIS	Michael	DIRECTION DE L'EDUCATION
------------------	---------	--------------------------

Article 2 : Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera adressée à monsieur le Préfet du Calvados.

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Caen ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait à Caen, le 24 mars 2025,

Pour le Maire et par délégation,
La Maire-Adjointe

Nathalie BOURHIS